



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Fonction Publique Hospitalière Paielement du 1^{er} mai : **LE MINISTRE S'ENGAGE**

Depuis plus d'un an, la fédération Cfdt santé-sociaux n'a de cesse d'activer tous les leviers pour obtenir le paiement double du 1er mai 2022.

Après avoir obtenu un courrier en ce sens du précédent ministre de la Santé que peu de directions ont respectées, la fédération a saisi le ministre de la Santé et son homologue des fonctions publiques. Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques nous a demandé la liste des établissements récalcitrants.

Les syndicats départementaux de la Cfdt santé-sociaux ont recensé les établissements et la fédération a transmis le tableau aux ministres.

La fédération vient de recevoir la réponse du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques :



RÉMUNÉRATIONS

16 nov. 2023

Vous avez bien voulu me transmettre la liste des établissements hospitaliers n'ayant pas procédé au paiement double du 1^{er} mai 2022.

Je vous remercie de m'avoir adressé ce document.

Je vous confirme qu'à ma demande les employeurs hospitaliers ont été rappelés à la nécessité d'un paiement doublé pour le 1^{er} mai 2022.

Je vous prie de croire, Madame la secrétaire générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,

Stanislas GUERINI

Comment je fais pour adhérer à la Cfdt ?

La fédération Cfdt santé-sociaux demande aux pouvoirs publics l'instauration de mesures fortes pour contraindre les directions rétives à respecter le droit et payer double le 1er mai 2022.

Facile !
Scanne le QR-code



sante-sociaux.cfdt.fr

